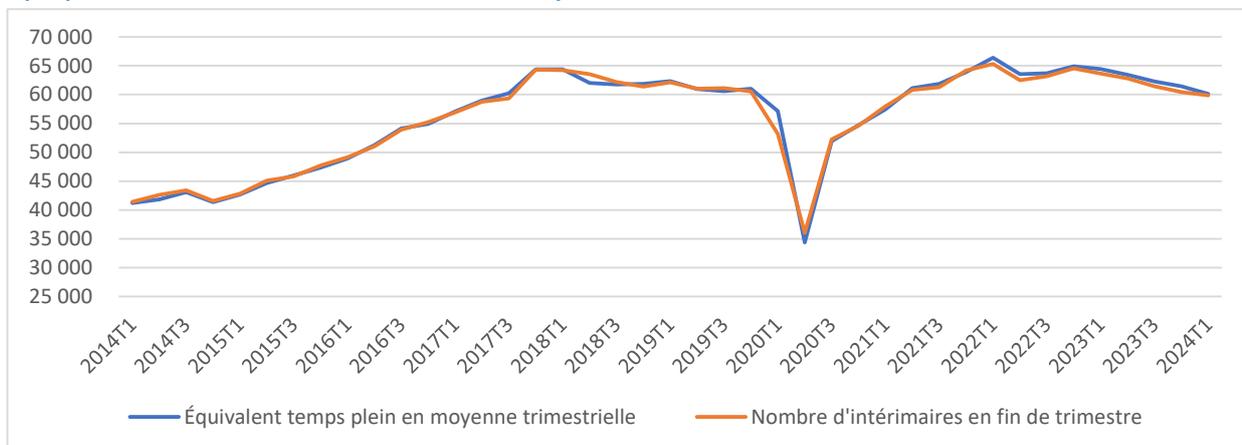


L'intérim dans la région des Pays de la Loire au T1 2024

L'intérim est en diminution, sur un an, en ETP (- 6,7 %) et en effectif en fin de mois (- 5,9 %). C'est dans l'industrie hors IAA que les missions sont les plus longues . Le volume d'ETP, sur un an, est en hausse dans l'agriculture et en diminution dans l'industrie, la construction et le tertiaire. La région des Pays de la Loire est toujours la région où le taux de recours à l'intérim est le plus élevé en France.

Graphique 1 : Évolution de l'intérim sur 10 dans les Pays de la Loire



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Au T1 2024, le nombre d'intérimaires en équivalent temps plein (ETP) s'établit à 60 114 en Pays de la Loire. Ce nombre diminue de 2,1 % sur un trimestre et de 6,7 % sur un an. La baisse est moins prononcée au niveau de la France métropolitaine (FM) sur un trimestre (- 1,3 % et - 6,3 %). Par rapport à son niveau d'avant crise sanitaire (T4 2019), le volume d'ETP est en baisse de 1,5 % au niveau régional.

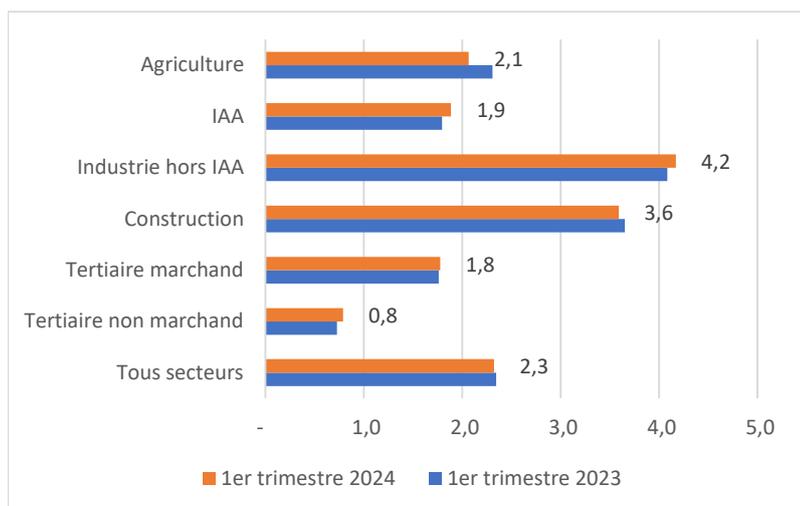
Le nombre d'intérimaire en fin de mois diminue de 0,9 % sur un trimestre et de 5,9 % sur un an. La diminution est également moins forte en FM sur un trimestre (- 0,4 % et -5,7 %).

Tableau 1 : Volume et évolution de l'intérim

Indicateur	Pays de la Loire			France métropolitaine	
	1er trimestre 2024	Évolution sur		Évolution sur	
		un trimestre	un an	un trimestre	un an
ETP en moyenne sur le trimestre	60 114	-2,1%	-6,7%	-1,3%	-6,3%
Effectifs en fin de trimestre	59 883	-0,9%	-5,9%	-0,4%	-5,7%

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Graphique 2 : Durée moyenne des missions achevées (en nombre de semaines)



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

C'est dans le secteur de l'industrie hors IAA que les missions sont les plus longues (4,2 semaines) et dans le tertiaire non marchand qu'elles sont les plus courtes (0,8 semaine).

Mis à part l'agriculture (- 10,6 %) et la construction (-1,8 %) en diminution sur un an, tous les autres secteurs sont orientés à la hausse (entre + 0,8 % dans le tertiaire marchand et + 8,6 % dans le tertiaire non marchand).

Tableau 2 : l'activité en ETP par secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre d'ETP			Évolution sur un	
	1er trimestre 2023	4ème trimestre 2023	1er trimestre 2024	trimestre	un an
Agriculture, sylviculture, pêche	312	416	438	5,2%	40,4%
Industrie	31 298	29 345	28 550	-2,7%	-8,8%
Industrie agroalimentaire	8 162	8 446	8 870	5,0%	8,7%
Biens d'équipement	4 480	3 942	3 479	-11,7%	-22,3%
Matériels de transport (dont automobile)	4 976	4 964	4 746	-4,4%	-4,6%
Autres produits industriels	12 518	10 713	10 119	-5,5%	-19,2%
Cokéfaction et raffinage - Energie, eau, déchets	1 161	1 280	1 336	4,4%	15,1%
Construction	10 203	9 528	9 107	-4,4%	-10,7%
Tertiaire	22 635	22 134	22 020	-0,5%	-2,7%
Commerce	4 646	4 684	4 463	-4,7%	-3,9%
Transports et entreposage	5 414	5 305	5 411	2,0%	-0,1%
Services aux entreprises	7 277	6 683	6 826	2,1%	-6,2%
Services non marchands	2 679	2 839	2 783	-2,0%	3,9%
Autres services	2 618	2 623	2 537	-3,3%	-3,1%
Ensemble des secteurs	64 448	61 423	60 114	-2,1%	-6,7%

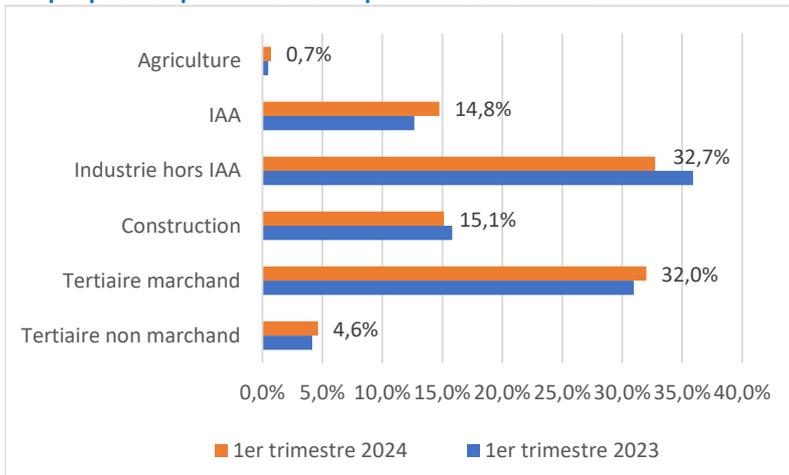
Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Après le pic du 4ème trimestre 2022, le volume du travail temporaire (en ETP) est en diminution dans son ensemble et son évolution est variable selon le secteur d'activité.

Sur un trimestre, il diminue dans tous les principaux secteurs, mis à part dans l'agriculture (+5,2 %) . Dans l'industrie, seuls l'IAA (+ 5,0 %) et la cokéfaction et raffinage (+ 4,4 %) sont en hausse. Dans le tertiaire, seuls les transports et entreposage (+ 2,0 %) et le service aux entreprises (+ 2,1 %) sont en augmentation.

Sur un an, il augmente seulement dans l'agriculture (+ 40,4 %) et diminue dans les autres secteurs. Dans l'industrie, seuls l'IAA (+ 8,7 %) et la cokéfaction et raffinage (+ 15,1 %) sont en hausse. Dans le tertiaire, seuls les services non marchands (+ 3,9 %) sont en augmentation.

Graphique 3 : répartition des ETP par secteur d'activité

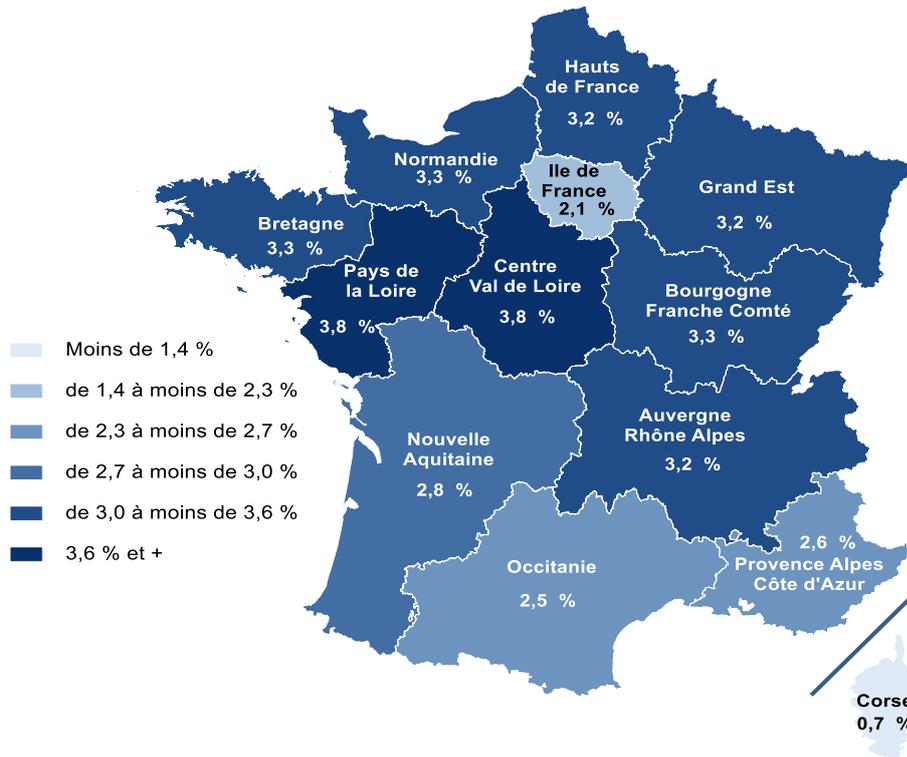


C'est l'industrie hors IAA qui représente la plus grosse part de l'intérim en ETP (32,7 %) suivi du tertiaire marchand (32,0 %).

Sur un an, seule les parts de l'industrie hors IAA (-3,2 pt) et de la construction (-0,7 pt) diminuent alors que celles des autres secteurs augmentent de 0,2 pt dans l'agriculture, de 0,5 pt le tertiaire non marchand, de 1,0 pt dans le secteur marchand et de 2,1 pts dans l'IAA.

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Carte : le taux de cours à l'intérim par région



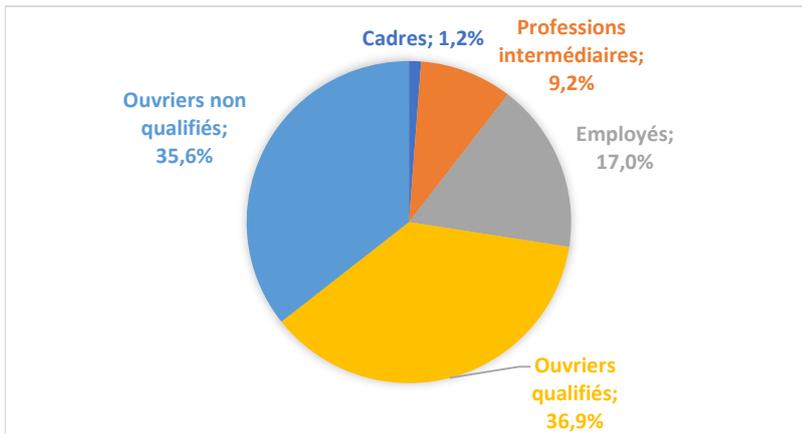
Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) ; estimations trimestrielles d'emploi

La région des Pays de la Loire est historiquement une région fortement utilisatrice de la main-d'œuvre intérimaire et celle où le taux de recours à l'intérim est le plus élevé, mais l'écart avec la région Centre Val de Loire se réduit.

L'évolution du taux de recours à l'intérim, au niveau régional, diminue sur un trimestre (-0,1 pt) et sur un an (-0,3 pt).

Ce taux diminue sur un an dans toutes les régions mise à par la Corse où celui-ci est stable.

Graphique 4 : Répartition régionale par catégorie socioprofessionnelle



Les ouvriers recouvrent à eux seuls 72,5 % des emplois. Ils sont 36,9 % d'ouvriers non qualifiés et 35,6 % d'ouvriers qualifiés.

Par rapport au premier trimestre de 2023, la part des ouvriers non qualifiés (- 0,9 pt) des employés (- 0,5 pt) et celle des cadres (- 0,1 pt) diminuent, tandis que les autres catégories sont orientées à la hausse.

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données brutes

Définition des sources :

Chaque mois, la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) et Pôle Emploi dénombrent les contrats d'intérim qui ont commencé dans le mois, les contrats en cours d'exécution au dernier jour ouvré ainsi que les établissements utilisateurs. Ils procèdent ensuite aux calculs suivants : indicateur du niveau d'intérim en fin de mois, durée moyenne des missions achevées, équivalent-emplois à temps plein.

Le taux de recours à l'intérim est le rapport entre les effectifs intérimaires en ETP de la région et les effectifs globaux de cette région hors intérim.

Effectifs en fin de mois

Le calcul de l'indicateur de niveau en fin de mois correspond à l'emploi intérimaire mensuel (en nombre d'intérimaires). En raison de la forte variabilité journalière, cet indicateur est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés (et non seulement au dernier jour ouvré du mois). On calcule donc la moyenne des missions sur ces cinq jours. L'indicateur de niveau en fin de mois est, ici, calculé en moyenne des trois mois du trimestre, pour atténuer l'effet des variations mensuelles. Les comparaisons sont annuelles, le trimestre observé étant comparé au même trimestre de l'année précédente.

Equivalent-emplois à temps plein (ETP)

Au cours du trimestre, c'est le rapport du nombre total de semaines de travail accomplies par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. Cet indicateur donne donc une idée de volume moyen d'intérim sur le trimestre, à la différence du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de trimestre.

Durée des missions

C'est le rapport entre la durée totale des missions et le nombre total des missions se terminant durant le trimestre.

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
des Pays de la Loire (DREETS) – 22 mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 NANTES cedex 1
Service Études Statistiques et Évaluation 
<https://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr/>

